

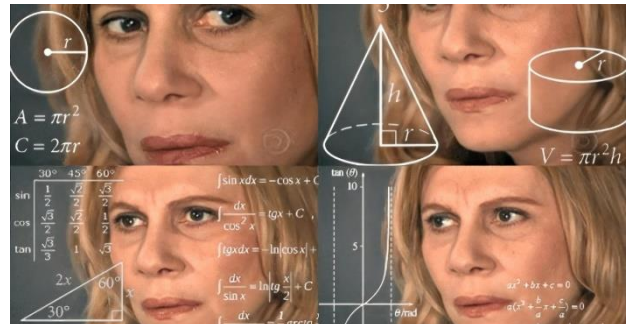


Un Financier ? Ça se mange !

Les militants de la CGT de l'Hôpital Nord Franche-Comté ont fait une analyse du rapport financier 2022.

Notre idée est d'essayer de dégager les grandes lignes pour que tous nos collègues puissent comprendre un peu mieux comment marche « le budget de l'hôpital ».

Cette année était encore marquée par la crise sanitaire et la prise en charge des patients atteints de la Covid avec ce que ça a engendré en déprogrammations d'activité.



2022, c'est aussi l'épidémie de bronchiolite et la multiplication des plans blancs liés à la sursaturation des urgences et des capacités d'hospitalisation.

2022, c'est enfin le début d'une inflation galopante sur fond de spéculation. Et, à cela se rajoute la hausse des taux d'intérêt.

Tous ces éléments ont et auront forcément des impacts sur les recrutements, l'intensification du travail et nos conditions de travail en général. Ils ont et auront également un impact sur la capacité de l'hôpital à répondre aux besoins de santé de la population.

D'où le but de cette analyse : pour comprendre, et donc pour mieux agir.

Les recettes (sommes reçues) de l'hôpital

Les recettes ce sont :

- **Les recettes de l'activité hospitalière.** Ce sont les recettes liées aux hospitalisations (versées par l'Assurance Maladie selon la tarification à l'activité T2A), aux actes et aux consultations externes.
- Ce sont aussi par exemple les **recettes liées aux médicaments et aux dispositifs médicaux facturés en plus du séjour** (prises en charge par l'Assurance Maladie).

- **Les subventions** de l'ARS (dotations de Missions d'Intérêt Général et d'Aide à la Contractualisation, Fonds d'Intervention Régional et divers forfaits comme ceux pour les pathologies chroniques, les urgences ou le prélèvement d'organes), du Conseil départemental, du Conseil régional...
- Il y a également **d'autres sources de rentrées d'argent**. Exemples : tout ce qui est à la charge des patients (ex : chambre particulière), les rétrocessions, la mise à disposition du personnel, les redevances commerciales (ex : location téléviseurs) ...

Les sources exceptionnelles de financement liées au Covid

Depuis 2020, **les hôpitaux se sont retrouvés avec des surcoûts et une baisse d'activité** liés aux moyens à mettre en œuvre pour gérer la crise sanitaire (plan blanc et déprogrammations d'activité) et prendre en charge les patients atteints de la Covid.

Se rajoute à cela les autres formes de la crise sanitaire comme l'épidémie de bronchiolite fin 2022 ou l'activation du plan blanc lors des épisodes de sursaturation des urgences et des capacités d'hospitalisation.

Or, l'essentiel **du financement des hôpitaux dépend de leur activité (tarification à l'activité)**.

En réponse, **l'Etat a mis en place un soutien financier exceptionnel** qui se compose :

- ***De la garantie de financement***

Elle se substitue au financement à l'activité. C'est une dotation à la hauteur de l'activité réalisée en 2019.

- ***Des mesures de compensations exceptionnelles***

Ce sont des aides liées à la gestion de la crise sanitaire (ex : la prise en charge des tests PCR), au Ségur de la Santé, à l'augmentation du point d'indice de 2022. Elles ont aussi pour rôle de compenser l'inflation.

Les dépenses de l'hôpital

Les « charges »

Les charges ce sont :

- **Le paiement de nos salaires (avec les cotisations...)**

Il est désigné dans le rapport par l'appellation « charges de personnel » (***Une expression comptable et patronale toujours très étonnante. Doit-on rappeler, que notre travail est à la base de tout, sans lui pas de recettes ?***).

Elles sont en augmentation (+6,13 %) par rapport à 2021. **On n'est pas plus nombreux pour autant.** Au contraire au niveau des effectifs non-médicaux, nous avons environ 10 équivalents temps plein en moins entre 2022 et 2021.

Dans sa synthèse, le rapport met en avant plusieurs facteurs expliquant cela comme l'augmentation du point d'indice de 3,5 % de juillet 2022, la mise en place du complément de traitement indiciaire de 183 euros ou les majorations exceptionnelles d'heures supplémentaires et d'indemnité de nuit...

Ces charges incluent également le recours à la plateforme de télé-interprétation des examens radiologiques (CGTR) qui est en augmentation (environ 2 millions d'euros) ou aux intérimaires extérieurs à l'établissement.

- **L'achat des fournitures médicales, des produits pharmaceutiques, des médicaments supportés par l'hôpital.**
- **Les dépenses à caractère hôtelier et général.**
- **Les dépenses d'amortissement, de provisions, financières et exceptionnelles.**

INFLATION
+++

Vite un ORL ! Le parking payant, une dépense qui reste en travers de la gorge.
La ponction des patients et de leurs familles ne rapporte pas assez à Effia, la société gestionnaire du parking. Pour qu'elle ne soit pas en déficit, l'hôpital verse une subvention d'environ 110 000 euros par an. Bon pour les patients ? Non, bon pour des actionnaires !

Les investissements

Ce sont environ 10 millions d'investissements en 2022.

Il s'agit de l'acquisition d'équipements biomédicaux (scanner, automate d'hémoculture, les équipements pour l'extension du service de dialyse, un microscope opératoire...), du développement du système d'information, la réalisation de travaux (extension du parking, sas d'entrée...).

Le poids de la dette

Pourquoi de la dette ?

Le sous-financement des besoins organisé par l'Etat a conduit, sous son impulsion, les hôpitaux à s'endetter massivement pour tenter de répondre à ces besoins. Ils ont été obligés d'emprunter sur les marchés financiers. C'est la financiarisation des hôpitaux avec à la clef de la dette. Le paiement des intérêts de cette dette aux banques pèse sur nos épaules, à nous le personnel, et sur les investissements.

Fin 2022, l'ensemble des emprunts contractés par l'HNFC (*l'encours de la dette*) représentait un peu plus de 205 millions d'euros. Parmi les prêteurs, il y a de nombreuses banques privées.

Les prêts à taux variable ou révisable sont une part importante de l'ensemble des emprunts. La hausse des taux d'intérêt constitue, selon le rapport, « un vrai risque financier pour l'établissement ».

Chaque année, le remboursement des emprunts et le montant des intérêts (*les annuités*) représentent plus d'une dizaine de millions d'euros que des banques ponctionnent à l'hôpital.



Sans compter que les loyers du pôle logistique à payer à Vinci dans le cadre du partenariat public-privé augmentent aussi. Ils alourdissent d'autant le poids de la finance dans le budget.

C'est bien toute la dette et toutes les formes de financiarisation qui devraient être annulées. Il n'y a aucune raison d'accepter cette logique de privatisation « de l'intérieur ». Car **est-ce normal que l'argent de la Sécurité Sociale, celui de nos cotisations, nourrisse les dividendes d'actionnaires ?**

Autofinancement et marge brut *#onnousexploite*

Pour faire simple, la capacité d'autofinancement et la marge brut désignent la capacité de l'hôpital à couvrir ses dépenses et à **rembourser les emprunts** (et si c'est encore possible, d'investir).

L'austérité budgétaire et la financiarisation font qu'il faut toujours faire plus avec moins, dans des conditions dégradées, parfois à la limite du supportable. Il faut produire de la rente au bénéfice des prêteurs, il faut, il faut...pour être à « l'équilibre ».

Le rapport pointe, comme les autres années, **un exercice excédentaire grâce à une gestion dite « rigoureuse »**. **Mais à quel prix pour le personnel qui est épuisé et pour les patients ?**

Et quelles sont les perspectives pour 2023 ? Activité inférieure au niveau de 2019, inflation, hausse des taux d'intérêt, des « sources exceptionnelles de financement liées au Covid » à l'avenir plus qu'incertain... La couleur est annoncée. Mais pourrait-il en être autrement quand l'asphyxie des hôpitaux publics est voulue ?

Le saviez-vous ?

La CGT porte un projet alternatif de financement des hôpitaux à travers le projet de la Sécurité sociale intégrale. C'est ici ►

